

Quelle lecture politique des *Contemplations* ?

Une lecture des *Contemplations* qui ferait d'elles un recueil de poésie pure est peut-être légitime, elle paraît en tout cas légitimée par Hugo le premier qui déclare à son éditeur, Hetzel, le 15 août 1852 : « *Les Contemplations* [...] se composeront de deux volumes : *autrefois*, poésie pure. Deuxième volume : *aujourd'hui*, flagellation de tous ces drôles et du drôle en chef¹ ». Lorsque cette lettre est écrite, Hugo vient de quitter une phase de prose avec *Napoléon-le-Petit* et *Histoire d'un crime* et envisage de passer à la poésie, et un an et demi plus tard ce sera *Châtiments* (novembre 1853). On peut tirer argument de cette lettre de 1852 pour dissocier poésie satirique et politique, d'une part, et « poésie pure », d'autre part ; *Châtiments*, d'un côté, *Les Contemplations* de l'autre. Ce que Hugo répétera deux ans plus tard : « *Les Contemplations* après *Les Châtiments*. Après l'effet rouge, l'effet bleu. J'espère bien que tous ces feux de Bengale aboutiront à la grande éruption. *Fata sint*². » En fait, ces citations, et d'autres semblables, se retournent comme un gant et arrivent à prouver exactement le contraire de ce qu'on prétend leur faire dire. La seconde, celle de la lettre de février 1854, dit que *Les Contemplations* et les *Châtiments* concourent ensemble à l'éruption contre le second Empire ; quant à la première, qu'il suffise de remarquer, pour l'instant, que la division entre « autrefois » et « aujourd'hui » sera transposée dans *Les Contemplations*, avec un effet qui n'est, supposons-nous, pas seulement structurel. Contemporaine de la lettre à Meurice, cette autre à Hetzel empêche de lire *Les Contemplations* sous le seul angle de la ci-devant « poésie pure » :

Les Contemplations sont poésie pure ; tous mes précédents recueils, *Feuilles d'automne*, *Ch. du crépuscule*, *Voix intérieures*, *les Rayons et les ombres*, tout en étant aussi de la poésie pure, sont un reflet de mon esprit et ont par conséquent, tous, une certaine couleur socialiste.

Ouvrez l'école aux fils, aux pères l'atelier³

¹Victor Hugo-Pierre-Jules Hetzel, *Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Sh. Gaudon, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque du XIX^e siècle », 1979, t. I, p. 146.

²Hugo, lettre à Paul Meurice du 21 février 1854, Massin [= Hugo, *Œuvres complètes*, édition chronologique publiée sous la direction de Jean Massin, Paris, Club français du livre, 1969-1972, 18 vol.], t. IX, p. 1073.

³Les trois vers cités sont tirés des *Chants du Crépuscule*, le premier du poème « Conseil », les deux suivants de « Sur un bal à l'Hôtel de ville ».

Élargir l'escalier qui d'en bas monte en haut,
Agrandir – l'atelier, renverser l'échafaud.
& - & - &

Les Contemplations ne peuvent pas avoir moins cette couleur que les autres. Ce n'est pas où je suis qu'on recule. Je vous en avertis. Du reste le recueil aura la plus grande sérénité, et sera hors de toute lutte. Je crois qu'on le laissera publier, parce qu'il serait trop archi-stupide de déclarer qu'on a peur de quelques vers bleus comme l'azur et comme la mer⁴.

Si *Les Contemplations* sont bien de la « poésie pure », Hugo précise très clairement ce qu'il entend par là, en les mettant en perspective avec les recueils poétiques d'avant l'exil qui, eux aussi poésie pure, ont « une certaine couleur socialiste », au sens que l'adjectif de socialiste a dans le premier XIX^e siècle, celui de ce qui est relatif à la société. Socialistes donc, *Les Contemplations*. Dans ce sens, des pièces comme « Melancholia » ou « Choses vues un jour de printemps ». Le propre de ces poèmes est leur transivité prédicatrice, qui fait que l'énoncé déborde complètement la poésie et fait d'elle un pur et simple discours. Ils témoignent d'une préoccupation sociale qui a été celle de Hugo bien avant qu'il entreprenne son roman de la misère et dont la trace peut se repérer dès *Le Dernier Jour d'un condamné*.

Il n'est pas certain du tout que ce soit cette veine sociale, socialiste, assez peu présente dans *Les Contemplations*, qui donne à ce recueil son éventuelle coloration politique, cet aspect socialiste interdit seulement aux yeux de Hugo une mauvaise compréhension de l'expression de « poésie pure », et de toute façon, l'adjectif de « socialiste » n'a alors aucune connotation politique⁵. Plus intéressante l'affirmation de Hugo selon laquelle « il y a dans cette affaire des *Contemplations* un côté politique⁶ ». Ce propos se trouve dans une lettre à Hetzel, son éditeur, le 15 mai 1856, soit trois semaines après la publication du recueil (23 avril) et relève du *marketing*, oserons-nous dire ; Hugo ajoute en effet immédiatement à la suite : « il ne faut pas laisser, par notre faute, se rendormir ceux que nous avons réveillés ». Le contexte de cette lettre montre que Hugo ne se soucie ici que du lancement de son ouvrage et des moyens d'entretenir la demande du public, en procédant à de rapides réimpressions. Le côté politique en question, c'est que paraisse, sans être soumis à la censure⁷, un recueil du plus célèbre opposant au second Empire ; le seul nom de Victor Hugo suffit à faire

⁴Victor Hugo-Pierre-Jules Hetzel, *Correspondance*, éd. cit., 2004, t. II, p. 88.

⁵Rappelons que l'extrémisme de l'engagement politique, jusqu'en 1848, n'est pas d'être socialiste – Hugo se définira comme socialiste dès 1828 –, c'est d'être républicain.

⁶Victor Hugo-Pierre-Jules Hetzel, *Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Sh. Gaudon, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque du XIX^e siècle », 2004, t. II, p. 332.

⁷Les *Châtiments* avaient paru clandestinement hors de France, et qui sur le territoire français était trouvé en possession du recueil était passible d'emprisonnement.

événement⁸, et il est donc de l'intérêt de l'éditeur de tirer parti de cette opportunité. La politique des *Contemplations*, n'est-ce donc que ça : un peu de prêchi-prêcha socialiste et de la publicité oppositionnelle ? Peut-être, mais c'est un peu court et cela fait injure à l'intelligence de Hugo et de son recueil. Nous voudrions bien plutôt montrer que, si *Les Contemplations* n'empruntent aucunement la voie satirique et polémique de *Châtiments*, elles n'en sont pas moins un texte très profondément politique.

Pour commencer, laissons de côté ce qui est le plus visiblement politique, comme la mention « Jersey » ou la présence des mots « exil » ou « proscrit », assez peu employés au demeurant. Cela ne définit pas la politique des *Contemplations*, ce n'est guère que de l'ordre de l'allusion et n'a valeur que de constat, celui d'un état de fait. À tout prendre, ce ne sont que des signes. Certains sont moins décelables que d'autres. Par exemple, le participe « restée » dans « À celle qui est restée en France » renvoie discrètement à l'exil de Hugo, qui, lui, à la différence de sa fille, n'est pas en France et n'a pas pu y *rester* du fait de la proscription. On se gardera en la circonstance de minimiser dans cet important poème-dédicace la portée d'un tel signe, qui suffit à faire des *Contemplations* un tout autre recueil que *Les Feuilles d'automne* et donne tout son poids à cette poésie qu'on qualifie de lyrique. Reste que ces signes disséminés çà et là ne sauraient constituer en soi une quelconque politique.

Pas davantage n'est opérante une étude de la politique dans *Les Contemplations*, c'est-à-dire une étude qui localiserait la politique dans le recueil, car cela revient finalement à confondre politique et idéologie, en ramenant celle-là à des énoncés qu'il s'agit de relever et de répertorier. Il y a de tels énoncés, bien sûr, dans le recueil, il suffit de penser à « Réponse à un acte d'accusation » et « Écrit en 1846 », qui sont très idéologiquement chargés. Le discours qui y est tenu est d'une grande lisibilité, c'est une célébration de la Révolution française dans le domaine de la poésie et de la politique. Pareillement, des poèmes comme « À propos d'Horace » ou « Quelques mots à un autre » dénoncent l'obscurantisme, au nom d'une conception progressiste des choses, et l'important en la circonstance est le propos idéologique lui-même, car de politique il n'y en a pas, ou seulement au degré zéro, quand elle se confond avec l'idéologie. Ce n'est pas une politique de ce genre, si c'en est une, que nous avons en vue ; mais une politique qui s'interroge elle-même sur ce qui a pu déterminer l'état des choses tel qu'il est aujourd'hui. Autrement dit, cette étude de la politique doit envisager les raisons de la mutation qui est intervenue en plein milieu du XIX^e siècle et dont a résulté l'actuel régime du second Empire, elle s'inscrit dans un processus historique.

⁸« Aujourd'hui, la situation est telle que dire mon nom, c'est protester ; dire mon nom, c'est nier le despotisme ; dire mon nom, c'est affirmer la liberté ! » (lettre à Jules Janin du 16 août 1856, Massin, t. X, p. 1263).

En cela l'histoire est à l'œuvre dans *Les Contemplations*, comme elle l'avait été, d'une tout autre manière, dans *Châtiments*.

S'attacher à la présence de l'histoire dans *Les Contemplations* consistera principalement à voir comment s'opère sa textualisation. Pour cela nous partirons de l'organisation chronologique du recueil, étant donné que c'est sous cette seule forme chronologique que la temporalité est mise en œuvre. Mais l'objection qui se présente aussitôt est que cette chronologie ne peut s'appliquer qu'à la vie privée de Hugo et qu'aucune date historique comme le 2 décembre 1851 ou le 24 février 1848 n'est consignée. Cette objection conduit, pour y répondre, à formuler l'hypothèse que la chronologie des *Contemplations* est en réalité double et que le privé renvoie indirectement, sur le mode symbolique, au public, et que la vie personnelle de Hugo telle qu'il la met en scène dans le recueil est à l'image de l'histoire du XIX^e siècle entre 1830 et 1856. Dans cette optique la césure du 4 septembre 1843 est redoublée par la césure du 2 décembre 1851. Avouons-le aussitôt, cette lecture des *Contemplations* qui consiste à rabattre la république sur Léopoldine, la catastrophe historique sur le deuil intime n'est pas sans danger, et même, ainsi grossièrement formulée, ne nous semble pas pertinente, au moins sociocritiquement ; son lukacsisme attardé suffit d'ailleurs à la disqualifier en réactivant la défunte, et détestable, théorie du reflet. Les choses sont un peu plus complexes. Et c'est même leur complexité qui fait sens. Une approche génétique des *Contemplations*, particulièrement de leur élaboration comme livre montrera que le parallèle entre privé et public, vie personnelle et histoire est infiniment plus subtil.

*

Ayant abandonné très vite, dès 1852, le projet d'un recueil en deux volumes (« poésie pure »/« flagellation [...] du drôle en chef »), Hugo semble cependant avoir gardé, après l'achèvement de *Châtiments*, l'idée d'un recueil qui correspondrait à l'« Autrefois » qu'il projetait un an et demi auparavant. Ce plan⁹, ou cette ébauche de plan, se présente ainsi :

Autrefois	
1830-1843	
I	II
Vivre	Aimer

⁹Voir R. Journet et G. Robert, *Autour des « Contemplations »*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1955, p. 42. Ce plan est daté par Journet et Robert de la fin de 1853.– Les plans dont on dispose pour *Les Contemplations* sont reproduits dans cet ouvrage p. 24-51. P. Albouy dans son édition, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1967, a repris partiellement les transcriptions de Journet et de Robert, p. 1357-1367.

Il faut comprendre que de l’Aujourd’hui il n’est pas question, et cela se comprend puisqu’il vient d’être écrit avec *Châtiments*. Pour le coup ce serait de la « poésie pure », à la façon des recueils d’avant l’exil, mais sans la couleur socialiste qu’ils avaient¹⁰. Quelques mois plus tard, alors qu’il est dans une période de grande activité et que vers et poèmes s’accumulent, il revient à son projet de titre et d’organisation de 1852, en reprenant la division initiale¹¹ :

Les Contemplations

livre premier – les joies

T. I^{er} – Autrefois – 1833-1842

livre II – les rêves (?)

livre III – au bord de la tombe

T. II Aujourd’hui 1843-1854

livre IV – au bord de la mer

ou

- le tombeau
- l’exil

L’organisation est tout ensemble élaborée et tâtonnante, l’équilibre entre les différents livres et les parties est boiteuse, notamment le livre du deuil, ce que Hugo depuis 1845 appelle les *Pauca meæ*, hésite entre le livre III (« au bord de la tombe ») et le livre IV, dont Hugo paraît envisager qu’il comprenne « le deuil » et « l’exil ». Sans entrer dans le détail des plans ultérieurs, où on voit Hugo tenter de nouvelles appellations pour les différents livres composant le futur recueil, il apparaît que la structuration en quatre livres distribués en deux tomes est fixée à la fin de 1854. Dans une lettre de décembre à Jules Janin, il décrit son livre en ces termes : « – ma jeunesse morte, – mon cœur mort, – ma fille morte, – ma patrie morte¹² ». Avant d’être « le livre d’un mort », *Les Contemplations* sont donc le livre de la mort, mais c’est quand même, pour une part, assez artificiel. Qu’est-ce, par exemple que « mon cœur mort » ? Cela ne fait-il pas double emploi avec « ma fille morte » ? Mais le plus

¹⁰Du fait que ce plan figure au dos de l’appel « Au Peuple » du 31 octobre 1852, rien à tirer, ni sur la datation du plan, ni sur son contenu. Il apparaît que Hugo s’est servi de cet appel « Au Peuple » comme de papier de travail ; il devait avoir une liasse de ce texte sur son bureau et s’en servir comme brouillon. Au verso d’une autre feuille de cet appel figurent différents titres envisagés pour « Pleurs dans la nuit » (voir *Autour des « Contemplations »*, p. 79-80).

¹¹R. Journet et G. Robert, *Autour des « Contemplations »*, p. 43.

¹²Hugo, lettre à Jules Janin du 26 décembre 1854, Massin, t. IX, p. 1085.

intéressant, dans notre perspective, c'est la présence du motif politique (« ma patrie morte ») juxtaposé au deuil intime. Quelques mois plus tard, lorsque sera passée la terrible année 1854 et qu'un très grand nombre des poèmes destinés au recueil seront écrits, Hugo y reviendra et creusera cette association, en envisageant, au printemps de 1855, une organisation en cinq livres. Son idée lui plaît et il l'expérimente en trois plans¹³. Le premier :

Liv. I Amour
 L. II Les nuées de la vie
 L. III Amour les rayons du cœur
 murmures
 L. IV Larmes
 Li V Nuit

Les livres I, II et III clairement ne sont pas très définis. De là un deuxième plan un peu plus précis dans son esprit : « Espérances – Nuées du passé – Amour – *Pauca meæ* – Espérance ». C'est encore assez nébuleux, et on est perplexe devant la variation « Espérances »/« Espérance », comme on peut se demander ce que représente « Amour » ainsi placé. La troisième tentative est, au regard des deux regroupements précédents, moins confuse :

livre I Les Nuées roses
 liv. II Amour
 liv. III les luttes et les rêves
 liv IV *Pauca meæ*
 Le
 liv. V Au bord de l'infini

Ce qui est remarquable dans ce plan, c'est le passage des *Pauca meæ* au livre apocalyptique, encore qu'il fût présent dans le deuxième plan avec la juxtaposition de « Larmes » et de « Nuit » ; la « patrie morte » mentionnée dans la lettre à Janin de décembre 1854 a disparu. Qu'à cela ne tienne, le printemps de 1855 est fertile en rebondissements, le plus important d'entre eux étant l'entreprise du grand poème impossible, *Dieu*, dont Hugo écrit alors ce qui, dans l'état d'inachèvement final de 1856, correspond à sa seconde partie et qui s'intitule en 1855 tantôt *Ascension dans les ténèbres* tantôt *Solitudines coeli*. Hugo est tellement exalté par ce nouveau chantier qu'il envisage de faire de ce poème la

¹³R. Journet et G. Robert, *Autour des « Contemplations »*, p. 46.

conclusion des *Contemplations*¹⁴. Cet extraordinaire élargissement impliquait une modification du plan. Dans un premier temps Hugo s'en tient toujours à une division en cinq livres¹⁵ : « 1. Nuées du passé. 2. Amour. 3. *Pauca meæ*. 4. *Solitudines terræ* (ou : Deuil et jour, Deuil et aube). 5. *Solitudines cœli*. ». Mais, assez peu de temps après, il imagine un plan en six livres : « 1. Nuées du passé. 2. Amour. 3. Choses de la terre. 4. *Pauca meæ*. 5. Exil. 6. *Solitudines cœli*. Épilogue : l'absent à l'absente ». Ces deux projets de structuration appellent plusieurs commentaires. Pour ce qui est du plan en cinq parties, il est manifeste que Hugo en bon rhéteur a ménagé une fausse fenêtre entre « *Solitudines cœli* » et « *Solitudines terræ* », ce qui a eu l'effet malheureux de brouiller la délimitation entre ces *Solitudines terræ* et les *Pauca meæ*, puisque leur objet est à peu près le même et que Hugo sent le besoin de préciser ce qui devrait entrer dans les *Solitudines terræ* (« Deuil et jour, Deuil et aube »), sans qu'on voie ce qui les distingue pour leur contenu du livre du deuil que sont depuis toujours les *Pauca meæ*. Cela explique la réfection de ce plan en cinq livres en un plan en six livres. C'est le même plan, sauf que Hugo a fait éclater en deux les *Solitudines terræ* et qu'il en a tiré deux livres, un qu'il a intitulé « Choses de la terre », ce qui est une traduction très libre de l'expression latine *Solitudines terræ*¹⁶, l'autre auquel il donne le titre d'« Exil ». L'opération est simple et efficace, et d'une très grande finesse : elle distribue de part et d'autre du livre des *Pauca meæ* les deux nouveaux livres et les fait graviter au tour d'elles, souvenir du plan précédent où les *Pauca meæ* occupaient une position centrale, en étant le troisième livre d'un ensemble qui en comprenait cinq. Pour notre propos, c'est d'une importance considérable, puisque se trouvent associés le livre du deuil intime et les deux livres politiques, III et V, et tout particulièrement le V dont le titre est beaucoup plus explicite que le III et qui renvoie au temps présent du second Empire. Cette idée avait traversé l'esprit de Hugo en 1854, quand il pensait à une organisation où se faisaient écho un « au bord de la tombe » et un « au bord de la mer », la matière de ces deux livres étant « le tombeau » et « l'exil », à moins que ce ne soit des titres alternatifs à « au bord de la tombe » et « au bord de la mer ». Disons un mot pour finir sur les « *Solitudines cœli* », dans ce plan en six livres. Elles doivent encore constituer le dernier livre des *Contemplations* et elles seront finalement éliminées et remplacées par « Au

¹⁴Journet et Robert se demandaient en 1955 dans *Autour des « Contemplations »*, p. 47 : « Peut-on être tenté de croire [...] qu'une partie de *Dieu* fut, pendant un temps peut-être très bref, considérée par Hugo comme devant faire partie des *Contemplations* ? » (Question reprise à peu près à l'identique par Albouy dans son édition des *Contemplations*, p. 1365.) À cette question Jean Gaudon a répondu quatorze ans plus tard dans son *Temps de la contemplation*, Paris, Flammarion, 1969, p. 263, en s'appuyant sur l'édition par Journet et Robert de *Dieu (L'Océan d'en haut)*, Paris, Nizet, 1960, p. 180-181, par l'affirmative.

¹⁵Nous reprenons la transcription simplifiée d'Albouy (p. 1365), plus immédiatement compréhensible que celle de Journet et Robert (p. 47).

¹⁶Le sens de *solitudines* est déserts.

bord de l'infini », préalablement envisagé et mentionné sous ce titre, mais, pour l'heure ce qui est à noter, c'est que leur présence est indirectement responsable de la réorganisation du recueil, avec l'introduction des « *Solitudines terræ* » (plan en cinq livres), puis, après leur division, l'introduction des deux livres politiques ou assimilés (plan en six livres). Cela interdit de disjoindre le métaphysique du social et du politique. C'est une vision complète du monde, ciel et terre, que Hugo entend donner.

*

La description sommaire que nous venons de faire de la genèse de l'organisation des *Contemplations* devrait nous permettre maintenant de reprendre à nouveaux frais la question de la politique du recueil, sans tomber dans des raccourcis ou des simplifications. L'orientation désormais de notre étude sera sociocritique et se proposera de montrer quelle a été, à partir de la mise en place de la structure du recueil, la place que Hugo a ménagée à l'histoire dans la représentation de la politique. Nous en resterons à la gestion de la chronologie, réelle ou fictionnelle, des poèmes, en cherchant à voir si cette chronologie qui est censée renvoyer à la vie personnelle de Hugo ne prend pas, du fait de l'agencement des dates des poèmes entre elles une signification historique, et, du même coup, politique. Écartons ici, avant de commencer cette mise en perspective de la chronologie et de l'histoire, une objection possible, à savoir que Hugo n'a peut-être pas procédé à l'ordonnement de son recueil de manière aussi mécanique, en élaborant d'abord la structure d'ensemble, puis en y faisant entrer les poèmes qu'il répartirait dans les différents livres. Objection légitime : « Hugo n'est pas à notre mesure, mais à la sienne¹⁷ », et il est présomptueux et ridicule de prétendre le soumettre à une espèce de travail anatomo-pathologique. Il n'empêche, malgré tout, qu'il y a chez lui dans l'agencement final de ses recueils une part de bricolage, de mécano. Pour *Les Contemplations*, il procède en dressant des plans de chaque livre et des listes de poèmes qui entrent dans chacun des livres¹⁸ ; il modifie les dates de certains poèmes (un grand nombre d'entre eux en fait). Cette nouvelle datation n'intervient vraisemblablement que lors de la mise en place finale du recueil, afin de créer un effet de sens, ce qui ne peut pas se faire avant que la structure du recueil soit fixée, car alors les poèmes ne sont plus appréhendés isolément, mais rapportés à l'ensemble comme les éléments d'un tout. La seule chose qui soit acquise depuis longtemps pour lui, c'est l'année de 1843 comme pivot de l'ensemble.

¹⁷J.-B. Barrère, *Hugo*, Hatier, 1970 [1^{re} éd., Boivin, 1952], p. 152.

¹⁸Voir R. Journet et G. Robert, *Autour des « Contemplations »*, p. 47-50.

Commençons donc par examiner la partition entre « Autrefois » et « Aujourd'hui » en fonction de cette année médiane.

Les « Mémoires d'une âme » que sont *Les Contemplations* couvrent une période de vingt-cinq années, mais c'est plus précisément de vingt-sept années qu'il s'agit, de 1830 à 1856¹⁹. De ce fait 1843 constitue arithmétiquement l'année climatérique autour de laquelle s'organise tout ce « *grande mortalis ævi spatium* », et très exactement c'est la date du 4 septembre 1843, suivie d'une ligne de points de suspension, et qui occupe à elle seule une page entière dans le recueil, qui constitue le centre du recueil, ce que Hugo appelle l'« abîme » à la dernière ligne de la préface. L'équilibre entre l'autrefois et l'aujourd'hui est de la sorte tragiquement parfait : 1830-1842 (treize ans)/1843/1844-1856 (treize ans), cette fonction pivotale de l'année 1843 se traduisant par le fait que 1843 figure à la fois comme *terminus ad quem* d'*Autrefois* (1830-**1843**) et comme *terminus a quo* d'*Aujourd'hui* (**1843**-1856). Seule petite difficulté la date fatidique du 4 septembre 1843 se trouve à l'intérieur d'« Aujourd'hui », entre le deuxième poème des *Pauca meæ* (« 15 février 1843 ») et le troisième (« Trois ans après »). Il n'était évidemment pas possible de faire autrement, car on n'imagine pas que Hugo ait pu mettre la page isolée du 4 septembre 1843 entre les deux parties *Autrefois* et *Aujourd'hui*, ce qui de toute façon aurait ou bien désorganisé la chronologie ou bien conduit à l'élimination des deux premiers poèmes des *Pauca meæ*. La conséquence est que cette date, outre la singularité que présente sa composition (la page où elle figure est absente de la table des matières²⁰), a un statut textuellement et temporellement flottant dans *Les Contemplations*. Dans l'organisation des *Contemplations* l'année 1843 se caractérise dès lors par une certaine mobilité qui rend par conséquent la partition entre « Autrefois » et « Aujourd'hui » moins raide qu'elle peut sembler. Un examen de la matière temporelle, exactement calendaire qui entre dans la composition des deux massifs va le confirmer. Sans être erratique, elle n'est pas assignée de façon fixe à l'ordre du temps chronologique auquel Hugo soumet le récit de sa propre vie. Elle appartient à l'autrefois aussi bien qu'à l'aujourd'hui, allant de l'un à l'autre, et projetant sa lumière de mort sur toute la vie de Hugo, comme le montre la récurrence des anniversaires qui récusent la coupure de l'exil. Remarquables à cet égard quatre poèmes (IV, 4 ; IV, 17 ; V, 1 ; VI, 24) auxquels Hugo a donné la même date du 4 septembre.

¹⁹Dans l'édition de Paris des *Contemplations*, sur laquelle Hugo a porté ses toutes dernières corrections, la mention 1855 du sous-titre de la deuxième partie *Aujourd'hui* a été remplacée par 1856. (La plupart des éditions modernes n'enregistrent pas cette modification.) Cette correction s'imposait puisque deux poèmes, « Spes » (VI, 21) et « Les Mages » (VI, 23), portent la date de janvier 1856.

²⁰Voir l'excellente note de L. Charles-Wurtz dans son édition des *Contemplations*, Paris, Le Livre de poche, 2002, p. 274.

Poèmes anniversaires de deuil, ils présentent la particularité d'avoir pour millésime une année (1852 pour les trois premiers, 1855 pour le dernier) qui est postérieure au coup d'État de 1851. Désormais, Hugo en exil ne pourra plus faire son pèlerinage annuel sur la tombe de sa fille à Villequier. Ce sont pour cette raison des poèmes moins anniversaires que commémoratifs. Le premier de ces quatre poèmes (IV, 4) vient immédiatement après « Après trois ans », et comme ce poème qu'il suit il se signale par la rupture temporelle qu'il entretient avec l'ordre chronologique annuel attendu. De même qu'il y a une lacune de trois ans entre le 4 septembre 1843 et le 4 septembre 1846, il y a une lacune temporelle entre le 4 septembre 1846 et le 4 septembre 1852, ce qui est rendu bien visible par la juxtaposition de ces deux poèmes qui exhibent cette lacune. À la suite de cette rupture initiale, inaugurale les dates anniversaires se succèdent chronologiquement du 4 septembre 1844 (IV, 6)²¹ au 4 septembre 1847 (IV, 15)²², mais *in extremis* dans le dernier poème du livre IV, « Charles Vacquerie » (IV, 17), de nouveau la date du 4 septembre 1852 reparaît. Façon de dire que la mort qui a eu lieu dans l'« Autrefois » est toujours présente ? sans nul doute, et le fait que ce dernier poème soit précédé de « Mors » (IV, 16), daté lui-même de mars 1854, va dans ce sens. Plus profondément, façon aussi de cheviller la mort à l'exil, les *Pauca meae* à *En Marche*. Le chevillage lui-même se fait très nettement à la conjointure du livre IV et du livre V, celui-ci s'ouvrant sur le poème dédié à Auguste Vacquerie (V, 1), comme celui-là se terminait sur un poème consacré à son frère, mort noyé à Villequier avec Léopoldine. Et pareillement il est daté du 4 septembre 1852, les deux frères étant associés pour avoir

Accepté notre sort dans ce qu'il a de sombre,
Et suivi, dédaignant l'abîme et le péril,
Lui, la fille au tombeau, toi, le père à l'exil !

Mort et exil s'équivalent, avec pour conséquence la porosité structurale entre les deux livres IV et V. Nous allons bientôt en examiner les conséquences sociocritiques, non sans dire un mot du dernier poème à être daté du 4 septembre 1852, « En frappant à une porte » (VI, 24). Petit poème apparemment, coincé entre les deux grandes machines des « Mages » (VI, 23) et de « Ce que dit la bouche d'ombre » (VI, 26), son importance en fait est capitale,

²¹Cette date du 4 septembre 1844 montre que le silence qu'implique « Trois ans après » est de l'ordre de la fiction.

²²À noter que les autres dates, qui ne sont pas celles des anniversaires, ne respectent pas toujours la chronologie : un poème de 1846 (IV, 7), par exemple, précède un poème de 1845 (IV, 8). Les raisons de cet agencement sont difficiles à expliquer. Pour notre part, nous y verrons non pas un arrêt du temps (c'est ce qui se produit dans le livre II, où aucun millésime n'est complet, et dans ce cas c'est plus un suspens qu'un arrêt), mais une perturbation du système. (Pour le coup, l'explication de L. Charles, Wurtz, *Les Contemplations*, éd. cit., p. 280, n. 1, ne nous convainc pas.)

puisqu'il fait se rejoindre dans le tombeau la fille et le père et qu'il fait pénétrer le père endeuillé dans l'espace de la mort ; de la sorte une passerelle s'établit entre les *Pauca meæ* et le livre des apocalypses. Cela confirme que les *Pauca meæ* constituent le nœud problématique du recueil, et comme on peut le constater, les tentatives d'organisation dont les plans de 1854-1855 portent la trace ont fini par aboutir. Aboutir à quoi ? à un équilibre instable entre « Autrefois » et « Aujourd'hui », également entre les années elles-mêmes qui se distribuent dans ces deux parties. La symétrie temporelle entre les deux parties est trompeuse, non seulement parce que la date de 1843 est soumise à une certaine mobilité, nous l'avons vu, mais aussi parce que le nombre des années n'est pas le même d'une partie à l'autre. Il manque des années, ou bien parce que les dates qui renvoient à elles font défaut, ou bien parce que certaines années sont carrément absentes.

Premier cas de figure : l'absence de date. Il n'y a que deux poèmes à être dépourvus d'une date, I, 16 et V, 19, mais ce n'est pas très significatif : le premier à un titre en forme de date (« Vers 1820 »), quant au second, « Au poète qui m'envoie une plume d'aigle », il est de 1841, mais comme son dédicataire s'était rallié au second Empire, Hugo a vraisemblablement choisi de l'exclure, au moins calendairement, du livre de l'exil²³. Restent les poèmes dont le millésime est incomplet et qui se réduit aux seuls deux premiers chiffres (« 18... »). Outre deux poèmes du livre I qui ont un tel millésime (I, 21²⁴ et 22), tous les poèmes du livre II présentent cette particularité. C'est facile à comprendre : ce sont des poèmes heureux et il importe de les isoler dans une espèce de hors-temps de l'amour et de la fantaisie²⁵. Sauf que c'est illusoire : le dernier poème de ce livre II porte une date qui réintroduit l'histoire dans le texte : « Montf., septembre 18.. – Brux..., janvier 18.. » : du temps de l'idylle (Montf[ermeil]) à celui de l'exil (Brux[elles]), des années 1820-1830 à 1852. Le cryptage est transparent, mais ce n'est pas pour autant un jeu cryptographique. La datation masquée projette sur tout le livre II la lumière noire du présent, mais Hugo s'interdit de brutaliser son texte par le millésime trop explicite de 1852. Il travaille surtout à créer un continuum poétique et temporel de l'Aujourd'hui à l'Autrefois (et non le contraire). De cette manière les passages chronologiques acquièrent une temporalité historique, et non pas uniquement calendaire.

Second cas de figure : les années absentes. Sur les vingt-sept années que couvrent l'autrefois et l'aujourd'hui quatre années ne sont pas présentes : 1832, 1849, 1850, 1851. Leur

²³Hugo ne pouvait pas davantage dater le poème de 1841, étant donné que le texte figure dans « Aujourd'hui ».

²⁴Le millésime incomplet de ce poème est réduit aux trois premiers chiffres (« 183... »), comme celui de II, 9, ce qui est exceptionnel, Hugo pour un millésime incomplet le réduisant partout ailleurs à « 18... ».

²⁵Dans les *Chansons des rues et des bois* Hugo ne mentionnera aucune date, sauf à la fin de la préface (octobre 1865).

absence n'est pas facile à interpréter. Pour les trois dernières, on remarquera qu'elles couvrent l'essentiel de la seconde République, sauf l'année 1848, qui est présente avec « Veni, vidi, vixi ». Ces trois années 1849-1851 sont maudites, pourra-t-on avancer, et Hugo choisit de les exclure purement et simplement, sur le mode du « *Excidat illa dies ævo* » de Stace. Cette supposition n'est pas infondée : même si pendant ces trois années Hugo écrit et prononce principalement des discours à l'Assemblée nationale, il lui arrive cependant d'écrire quelques poèmes. Les uns, d'inspiration satirique, seront repris dans *Châtiments*, les autres seront repris principalement dans le recueil posthume de *Toute la Lyre* (1888). En ce qui concerne ces derniers poèmes, il aurait été tout à fait envisageable d'en mettre quelques-uns dans *Les Contemplations*, et d'avoir ainsi une chronologie complète. Cela n'a pas été le cas, il y a une lacune calendaire, qui a toutes les chances d'être une lacune historique et politique délibérée, à moins qu'on ne considère que le recueil précédent, *Châtiments*, ait déjà comblé cette lacune. Interprétation qui a du sens, quand on se rappelle l'origine génétique conjointe des deux recueils. Une autre explication peut être avancée, qui n'est pas exclusive de la précédente, si on envisage maintenant l'absence de l'année 1832. Son absence est étonnante, c'est une année importante dans l'œuvre de Hugo avec l'interdiction du *Roi s'amuse* et il n'aurait pas été difficile de porter son millésime sur un des poèmes du premier livre. Sauf que 1832 est aussi une date maudite, au même titre que les trois années 1849-1851. Politiquement et historiquement cette année est aussi désastreuse que les trois autres avec l'émeute parisienne sanglante des 5 et 6 juin qui occupera la IV^e partie des *Misérables* et le premier livre de la V^e en 1862. Quand éclate la révolution de 1848, Hugo dans son écriture des *Misères* est en plein dans cette année révolutionnaire de 1832, la barricade est dressée et les premières morts commencent. Il ne reste plus alors à Hugo qu'à tuer Gavroche et les amis de l'ABC, mais cela prendra un peu de temps : la nuit du 5 au 6 juin 1832 durera treize ans²⁶. Cette année se rattache donc étroitement aux années de la seconde République, en particulier les barricades de juin 1848 se sont depuis lors superposées à celles de juin 1832, aussi est-il compréhensible que Hugo l'ait gommée comme il a gommé celles de 1849-1851.

Ouvrons ici une parenthèse, pour introduire un faux contre-exemple, celui constitué par l'année 1830. Deux poèmes seulement sont datés de cette année : « À André Chénier » (I, 5), de juillet, et « La Coccinelle » (I, 15), de mai. On s'attendrait bien sûr à ce que « Réponse à un acte d'accusation » soit daté de juillet 1830, à cause de la révolution littéraire à laquelle est

²⁶L'écriture du récit des *Misères*, parvenu à la nuit du 5-6 juin 1832, s'interrompt en février 1848 (le 12 ou le 21) à ce qui correspondra au chapitre « Gavroche profond calculateur des distances » (IV, XIV, 7) ; il reprendra fin décembre 1860 avec le récit de la fin de la nuit du 5-6 juin 1832, au chapitre « Buvard, bavard » (IV, XV, 1).

attaché le souvenir d'*Hernani*, mais Hugo a préféré dater ce poème, écrit en octobre 1854, de janvier 1834, qui est le mois où paraît son premier texte consacré élogieusement à la Révolution française, l'*Étude sur Mirabeau*²⁷. C'est donc le poème « À André Chénier » à qui il revient de porter la date historique de juillet 1830, sauf que ce n'est pas du tout une célébration politico-historique de la révolution, mais un hommage à un poète qui a appris à Hugo à « Prendre à la prose un peu de son air familier » et dont la leçon tient en un discours prononcé par un bouvreuil. C'est là la vraie révolution²⁸, comprend-on, mais pour éviter une collusion entre cet éloge métaphoriquement révolutionnaire de la nature et l'hymne à la Révolution de « Réponse », en faisant du poème « À André Chénier » l'introducteur de « Réponse », Hugo a intercalé entre les deux un poème bucolique, « La Vie aux champs » (I, 6), daté d'août 1840, empêchant une relation de causalité historique entre I, 5 et I, 7. Quant à l'humble « Coccinelle », elle ne se doute pas qu'en mai 1830 se prépare un coup d'État royaliste qui sera suivi d'une révolution deux mois plus tard. Hugo dans *Les Contemplations*, comme ultérieurement dans *Les Misérables*²⁹, a tout fait pour enlever à 1830 son aura historique et politique. L'histoire n'est donc pas là où on l'attend. Dans le recueil de 1856, c'est l'année 1832, paradoxalement absente de la chronologie, qui a une signification politique et historique, à cause du rapport critique que Hugo lui fait entretenir avec l'année 1830.

Une autre année a un statut très singulier dans la chronologie des *Contemplations* : 1848. Elle n'est pas absente : elle figure au bas du poème IV, 13, « Veni, vidi, vixi » ; cependant on peut se demander pourquoi elle n'est pas absente ; elle devrait l'être, au même titre que les années 1849-1851, car si la révolution de Février est un beau moment de l'histoire de France, ce qui vient après est assez affreux : massacres de Juin, triomphe de la réaction la plus noire, élection de Louis Bonaparte. Le rôle de Hugo n'est pas spécialement reluisant : s'il a fait preuve indiscutablement de courage en juin 1848, c'est pour mener des troupes de gardes mobiles contre les insurgés ; le journal de ses fils, de Vacquerie et de Meurice, *L'Événement*, dont il est l'inspirateur, appuie la candidature de Bonaparte. Pourquoi alors garder cette année dans *Les Contemplations* ? parce qu'elle est essentielle à la textualité du recueil et que sans elle les *Pauca meæ* perdent une bonne partie de leur sens.

²⁷Reprise dans *Littérature et philosophie mêlées* (mars 1834) sous le titre de « Sur Mirabeau ».

²⁸Nous oserons rappeler, en outre, avec M. Gillenormand, qu'André Chénier a été guillotiné par les révolutionnaires, « les scélér... – les géants de 93 » (*Les Misérables*, V, v, 3 ; Massin, t. XI, p. 925).

²⁹Voir le premier livre de la quatrième partie des *Misérables*, « Quelques pages d'histoire », où Hugo réévalue 1830 à la lumière des deux années 1831 et 1832. À noter que quatre de ces chapitres (IV, I, 1, 2, 4 et 5), ont été entrepris avant l'exil, quitte à subir des remaniements plus ou moins importants en 1861-1862.

Ce que commémore ce seul et unique poème de l'année 1848, c'est le souvenir pénible des élections d'avril, où Hugo fut battu (il sera élu deux mois plus tard à des élections complémentaires). De là un sentiment d'abattement. Tel était le titre primitif du poème, mais par la suite Hugo l'a changé en déformant, avec une ironie sinistre, la formule de César bien connue, où la mort se substitue à la victoire. Nous ne savons pas exactement quand cette modification est intervenue, assez tard en tout cas dans la composition du recueil, puisque le poème figure sous son titre d'« Abattement » dans la liste des poèmes qui doivent entrer dans les *Pauca meæ*³⁰. Dès lors que sa place est fixée dans ce livre, il est compréhensible que Hugo en change le titre, pour lui donner un éclat funèbre, bien accordé au reste de ce chant de deuil. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est que ce poème de 1848, à laquelle sa date donne forcément une coloration politique – et d'autant plus qu'il est le seul poème du recueil à être daté de cette année –, même si ce n'est pas prioritairement un poème politique, ne soit pas placé dans le livre le plus politique de tous, « En marche », bien qu'il fût difficile, il est vrai, de mettre un tel poème de renoncement dans un livre au titre aussi progressiste. Si le caractère politique du poème tient essentiellement à sa date, et encore n'est-ce qu'une référence qui n'a que valeur de signe, il est beaucoup plus important que Hugo lui fasse entretenir une étroite relation avec les autres poèmes des *Pauca meæ*. Une première explication se présente : la présence de ce poème de 1848 vient donner une signification politique à tout le livre des *Pauca meæ* et permet de superposer à la césure de 1843 celle de 1851, 1851 résultant de 1848. Une seconde explication, exactement inverse, attribuera, au contraire, la dimension politique de ce poème aux *Pauca meæ* elles-mêmes ; c'est le livre du deuil qui fait prendre conscience à Hugo de ce qui s'est passé pour lui en 1848 : un effondrement de soi qui fait désormais de lui un mort, ce qu'il sera au livre suivant en devenant un exilé. Cette explication, moins mécanique et raide que la précédente, nous semble préférable, même si elle est plus difficile, elle est assurément plus fidèle au travail génétique de Hugo sur l'organisation des *Contemplations*. Elle rend mieux compte, par exemple, de la porosité entre les *Pauca meæ* et « En marche », en fondant le deuil intime et la catastrophe historique dans le même espace de mort.

1848 dans ces conditions est, autant que 1843, le trou noir des *Contemplations*. En cette date le recueil de 1856 se rabat très exactement sur *Châtiments*, dont le seul poème daté de 1848, « Ce que le poète se disait en 1848 »³¹, se trouve au centre du recueil de 1853,

³⁰Voir l'édition des *Contemplations* par P. Albouy, p. 1366.

³¹Hugo, *Châtiments*, IV, 2. – Là-dessus voir notre article « La mort d'Olympio », in *Lire « Les Contemplations »*, L. Charles-Wurtz et J. Wulf éd., Presses universitaires de Rennes, 2016.

juxtaposé au poème du caïnisme, « Sacer esto ». Faut-il s'étonner alors que le dernier poème d'« En marche », « Les Malheureux » (V, 26), évoque le deuil des premiers parents du monde, Adam et Ève, pleurant, « Le père sur Abel, la mère sur Caïn » ? Il y aurait beaucoup à dire sur la circulation du caïnisme dans ces années 1852-1855³², et il ne faudrait surtout pas oublier l'identification du poète lui-même à Caïn dans « La Conscience »³³. La « marche » elle-même du titre de ce livre V, pourrait d'ailleurs moins renvoyer à « Halte en marchant » (I, 29) qu'à la marche de Caïn s'enfuyant « de devant Jéhovah » : « Il marcha trente jours, il marcha trente nuits ». Il faudrait également voir à la suite que le motif caïnique prend toute sa signification fantasmatique dans le fait que ce dernier poème d'« En marche » est dédié par Hugo à ses enfants, et nul doute que parmi eux figurent François-Victor, Charles et Adèle, qui sont vivants, mais aussi Léopoldine. Le caïnisme peut revêtir plusieurs formes de criminalité³⁴. Quoi qu'il en soit, dans ces deux livres IV et V des *Contemplations* se nouent fantasmatiquement toutes sortes d'éléments de nature familiale et politique en un nœud gordien que nul Alexandre ne peut trancher, et certainement pas Hugo.

*

Prétendre dégager des *Contemplations* un sens politique risque bien d'être une gageure, non pas parce que ce sens n'existerait pas, mais parce qu'il n'est pas une donnée en soi, qui serait isolable et repérable, il résulte d'une construction textuelle, où se rencontrent de multiples configurations distantes entre elles et même étrangères les unes aux autres. C'est très visible dans ce recueil, beaucoup plus touffu que l'était *Châtiments* ou que le sera *La Légende des Siècles*, tant les motifs qui le composent sont nombreux et divers. Hugo essaie bien d'ordonner cette matière hétérogène, mais, en dépit de ses efforts de construction qui devraient faire du recueil une pyramide³⁵, où chaque poème serait une pierre de l'édifice³⁶, l'architecture de l'ensemble est précaire. En particulier la chronologie et la datation des poèmes sont bien souvent d'une grande opacité et résistent à l'interprétation. Pourquoi un poème de 1846 avant un poème de 1845 ? Et ainsi de suite.

³²Voir la communication de J. Beauverd au colloque organisé par la Société des études romantiques sur *Châtiments*, Paris, 17-18 janvier 1976, « La suite des *Châtiments* : Napoléon repentant – *Satan pardonné* ou la logique de l'inconscient », p. 163-185.

³³Hugo, *La Légende des Siècles*, première série, I, 2. – Le poème « La Conscience » est daté du 29 janvier 1853, de peu postérieur à « Sacer esto », daté du 14 novembre 1852, lequel est d'ailleurs à son origine.

³⁴Voir « À celle qui est restée en France », VII, v. 278.

³⁵Voir Hugo, lettre à Hetzel du 31 mai 1855, *Correspondance*, t. II, p. 130.

³⁶Voir Hugo, lettre à Noël Parfait du 12 juillet 1855, *Correspondance*, t. II, p. 145.

Comment dès lors faire une lecture politique des *Contemplations* ? Une chose nous semble certaine en ce domaine : il faut s'interdire de plaquer sur le recueil de Hugo une interprétation qui ne se fonde pas sur sa réalité textuelle. Voir, par exemple, dans les années de la seconde République un moment où l'histoire se remettrait « en marche » après l'effondrement de 1843, est une pure et simple vue de l'esprit, puisque cette période, à l'exception de 1848 et du poème désespéré écrit cette année, est absente du recueil. La seule possibilité offerte est de s'en remettre au travail du texte, lorsque celui-ci cherche à se constituer, invente ses dispositifs, plus que sa disposition, tâtonne, expérimente ses propres limites. De ce point de vue la politique des *Contemplations*, et non pas la politique dans *Les Contemplations*, est un effet de ce travail du texte sur lui-même.